



# CHARTRE DE FONCTIONNEMENT « AU GRÈS DU VENT »

Adultes

2025-2026



Nom : .....

Prénom : .....

## Absence

- Si un participant ne peut venir à une séance, il prévient l'animatrice au 0658008148 par un simple SMS. La séance manquée sera remplacée si possible dans le trimestre. 3 rattrapages sont possibles dans l'année.
- Si l'animatrice est absente. Elle prévient l'ensemble du groupe par sms le plus tôt possible. En concertation avec le groupe, la séance de rattrapage sera décidée la semaine suivante.

## Terre et Emaux

- A chaque début de trimestre, chaque participant commande de la terre et la règle prix courant à la commande.
- La terre de chacun est rangée dans la pièce de séchage. Chacun apporte une caisse en plastique solide avec son nom écrit en gros sur le côté visible au rangement dont les dimensions sont environ les suivantes : L50cm, l30cm, H15cm, et s'occupe de bien fermer ses sacs de terre et sa caisse. Les sacs sont fournis par l'atelier.
- Un panel d'émaux est proposé à l'atelier et son utilisation fait partie de l'inscription. Sa consommation est limitée par trimestre à 10 unités (Une unité correspondant environ à l'émaillage complet d'un mug ou d'un bol). D'autres émaux sont possibles à commander en même temps que la terre en début de trimestre mais restent eux à la charge du participant.
- Les pièces faites pendant l'animation seront émaillées et cuites à l'atelier. Les pièces de hauteur ou de largeur 30 cm ou plus seront limitées par une par personne par an.

## Déplacements, nettoyage et rangement

- Les outils sont le plus possible à proximité de chacun (sac derrière chaque chaise) ce qui limitera les déplacements durant l'animation.
- En début d'heure, chacun récupère sa pièce ou la terre dont il a besoin dans la

salle de séchage.

- En fin de séance, les outils utilisés sont placés dans un seau, les rouleaux et les tissus sont placés dans l'évier. Chacun s'occupe de ranger sa terre dans son sac et dans sa caisse entreposée dans la salle de séchage ainsi que sa pièce modelée ou tournée sur une planche au niveau de l'espace consacré à son groupe.
- Pour les groupes du lundi en autonomie :

Chacun gère son travail, range, nettoie le matériel utilisé et passe un coup d'éponge sur la table avant la fin du créneau.

Chacun peut utiliser : enceinte Bluetooth, mugs et bouilloire.

Le rangement des pièces à faire sécher et la terre se fait dans la zone de séchage au niveau de son espace personnel.

Des sacs plastiques et des pinces sont à disposition.

Chacun s'engage à bien évacuer ses pièces et à nettoyer l'émail au dessous de chacune d'elles.

Un papier sera mis sous chaque pièce prête à enfourner.

### **Ambiance et respect**

- Chaque participant respecte les productions de chacun en ayant un regard bienveillant.
- L'animatrice s'engage à venir en aide à chacun et à promouvoir une ambiance chaleureuse et respectueuse des attentes des participants.
- De la musique sera mise pendant les ateliers pour favoriser un temps serein et calme. Si cela dérange une personne dans le groupe, le temps de musique sera limité suivant l'envie des autres.
- Les sorties proposées ne sont pas obligatoires et demanderont une participation aux frais de visites et de logement.
- Les animations proposées au sein des ateliers seront l'occasion de participer à un projet de groupe où chaque participant s'engage à être acteur de ces moments de créations collectives.

Ce document sera lu lors de la première animation à l'ensemble des groupes.

Fait le ..... à La Mure.

signature du participant :

Signature de l'animatrice :